

Compte-rendu de Réunion Publique

Commission du Quartier 4.2

> Jolimont – Soupetard – Roseraie – la Gloire – Gramont – Amouroux

Le 13 mai 2019

> *Lieu* : Maison de la Citoyenneté Est

> *Participation* : 70 personnes

> *Élu présent* : M. Laurent LESGOURGUES, Maire du quartier 4.2

> *Services municipaux et intervenants présents* :

C. Aldebert, A. Seck, Action Territoriale, Mairie de Toulouse

V.Ober ; Environnement et Energie, Toulouse Métropole

M. Hanel, ; Mobilités Gestion Réseaux, Toulouse Métropole

M.Faugère, L. Milhau, S. Bonnemaïson, Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole

C. Vieira ; Foyer Habitat Jeunes

S. Perrody ; Le refuge

M. Machado, Action Territoriale/Contrat de Ville,

S.Ortial;Mission Centres Sociaux

M. Standarovski ; Animation Socioculturelle

C.Calmel, Club de Prévention Toulouse Est

Nexity, LP OEKO- Architecture In Vivo – N. Ganter ; Lauréat Dessines-moi Toulouse Site Halles Amouroux

NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.

En introduction, M. Lesgourgues souhaite la bienvenue aux participants et rappelle l'ordre du jour de la commission de quartier:

- Actualités Quartier
- Qualité de l'air
- Etudes liées à la mobilité sur le quartier
- Point sur les travaux du quartier
- Calendrier des animations
- Présentation Foyer Habitat Jeunes et du forum emploi
- Présentation Association le Refuge
- Présentation des Actions jeunesse à Soupetard
- Présentation du projet "Dessine-moi Toulouse" Site Halles Amouroux
- Temps d'échange avec la salle

1) Point d'actualités quartier

• Budget participatif (cf diaporama)

Toulouse expérimente un budget participatif. L'objectif est d'impliquer les Toulousains dans les choix budgétaires et la programmation de projets de proximité. Pour cette première expérience, le Budget participatif est mis en œuvre dans le cadre du Contrat de ville dont l'objectif est de réduire les inégalités entre les territoires.

- 850 000 € sont mobilisés pour réaliser les projets dans 16 quartiers prioritaires de Toulouse.

→ Jusqu'au 30 avril pour participer via la plateforme en ligne jeparticipe ou dans les équipements de quartier

→ Pré-sélection des idées de projet par l'Agora le 4 juin (réunit des représentants des instances participatives des quartiers prioritaires du Contrat de ville (Conseils citoyens, Bureaux de quartier, etc.), des services de la mairie et de la métropole, ainsi que les porteurs d'idées de projet.

--> Analyse technique de faisabilité de juin à août

→ A l'issue de l'instruction technique, les projets qui reçoivent un avis favorable sont soumis à une consultation des Toulousains. Cette consultation prend la forme d'un vote en ligne sur la plateforme en ligne jeparticipe du 11 septembre au 15 octobre.

5 projets déposés et recevables dans les quartiers Soupetard Gloire :

*rénovation du skate park des argoulets

*amélioration de l'éclairage et enfouissement réseaux rue Dinetard

*maison des services publics (permanences CAF etc)

*amélioration du jardin soupetard

*création de piste cyclable avenue de la Gloire

• **Deux boîtes à lire ont été installées** : une sur la place de la Roseraie et l'autre à la Maison de quartier Amouroux

• **Eco-pâturage sur la Base de loisirs Argoulets** : renouvellement de l'opération en cours jusqu'au 30 juin. Des temps d'animation sont proposés les 18 et 19 mai.

• **Bibliobus** : changement de lieu, présence les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois au 22 rue William et Catherine Booth (parking stade Amouroux)

• **Opération des fleurs sur mon mur (Diaporama)**

4^{ème} édition de l'opération de végétalisation « Des fleurs sur mon mur » pour embellir votre façade et votre rue. Toulouse Métropole intervient gratuitement pour creuser des fosses de

plantation et apporter de la terre végétale. Encouragement à fleurir des balcons ou des pieds d'arbres sur l'espace public.

Cette année, une nouveauté afin de végétaliser les rues : possibilité de fleurir le mobilier urbain, en l'occurrence les barrières métalliques installées le long du trottoir devant vos habitations, et devant les commerces.

- **Appel à projet Citoyen – Smart City (diaporama)**

Toulouse Métropole lance du 15 avril au 31 août 2019, la quatrième édition de l'appel à projets citoyens pour valoriser les initiatives individuelles ou collectives au service de la qualité de vie sur le territoire.

L'objectif est de co-construire la métropole de demain, valoriser les initiatives individuelles ou collectives et développer les actions proposées ou portées par des habitants

L'appel à projets citoyens porte cette année sur la transition écologique et se compose de deux catégories de prix : la « Bonne idée », le « Coup d'envoi » et de trois prix thématiques « Climat », « Nature en Ville », « Propreté » en lien avec le Plan Climat Air Énergie Territoire (PCAET) et les services de Toulouse Métropole.

- **Rencontres avec les Toulousains passées et à venir (cf diaporama)**

Laurent Lesgourgues organise des rencontres d'hyper proximité afin de toucher un nouveau public. Le quartier est ainsi découpé en micros périmètres et parcouru à pieds.

Des micros Cellules Territoriales de Prévention et de Sécurité sont déclinées sur les quartiers Gloire, Soupetard et Amouroux.

Faisant suite à des interrogations, le Maire de quartier rappelle que la présence de caméras montre son efficacité dans les enquêtes, entre autres.

2) La Qualité de l'air – un enjeu majeur (voir Diaporama)

L'union Européenne impose la mise en place d'actions concrètes afin d'améliorer la qualité de l'air. Toulouse Métropole a voté pour la mise en place de premières actions à mettre en place avant fin 2020 visant à instaurer une Zone à Faible Émission de dioxyde d'azote. Ces propositions sont actuellement soumises à la concertation.

Questions / Réponses :

Est-il prévu de sécuriser les pistes cyclables ? Comment feront les personnes qui travaillent à l'extérieur de Toulouse et qui ont besoin de leurs véhicules? Il faut communiquer davantage sur toutes ces actions.

Réponse : La réflexion sur la qualité de l'air fait partie intégrante de plusieurs projets (ex: site Guillaumet / projet « Dessine-moi Toulouse » Site Jolimont.

Dans la phase concertation évoquée, l'ensemble des partenaires souhaite associer les riverains et associations pour travailler en transversalité. L'association 2 Pieds 2 Roues indique avoir déjà été associée.

Les informations sont disponibles sur le site internet de Toulouse Métropole.

3) Études liées à la mobilité sur le quartier (voir diaporama)

Trois parties du quartier ont fait l'objet d'une réflexion pour travailler à des plans de circulation apaisée : Amouroux, Lenotre-Nicol, Argoulets.

Des premières séances de travail ont eu lieu en présence des riverains et associations concernés. Après avoir recensé les problématiques, des pistes de solutions identifiées par les services et les

participants ont été étudiées. Les restitutions correspondantes aux différents ateliers ont été proposées. Les diaporamas et comptes rendus associés sont disponibles en ligne sur le site de la ville à l'adresse suivante :

<https://www.toulouse.fr/web/secteur-toulouse-est/ateliers-mobilite>

*Secteur Amouroux :

Réflexion sur les axes che Michoun/ Rue Roubichou/ rue d'Arles : mise en sens uniques écartées car jugées trop contraignantes.

*Secteur Lenotre Nicol :

Un travail en atelier avait été organisé sur trois sujets jugés prioritaires : l'aménagement de la rue Lenôtre, le problème de sécurité au carrefour Agde/Nicol et l'examen de la demande d'un sens unique sur le chemin Nicol.

Question 1: Pourrait-on étudier la mise en place d'un système d'écluses chemin Nicol ?

Réponse : cette demande est prise en compte.

Question 2 : Pourrait-on améliorer le tourne à gauche sur le chemin de Nicol ?

Réponse : cette demande est prise en compte.

*Secteur Argoulets :

Il a été décidé de prioriser les actions ciblées aux carrefours, pour neutraliser le stationnement illicite.

Des difficultés liées au passage des ordures ménagères et des véhicules d'intervention secours sont identifiées au niveau de la rue Treich. Le projet de mise à sens unique de cette rue demande une étude technique approfondie avant de la proposer aux riverains.

Pour les trois zones, le Maire de quartier demande aux services de réaliser les aménagements dès que possible (éléments mentionnés sur les diaporama).

Une consultation par questionnaire sera ultérieurement proposée aux riverains concernés avant la mise en œuvre de solutions impliquant des modifications de sens de circulation.

4) Point sur les travaux du Pôle Territorial Est

Illustrations dans le diaporama

Réalisé : - Création d'un plateau ralentisseur, mise en conformité des traversées piétonnes et sécurisation des cheminements piétons rue Roubichou,

- Traitement de problématiques de stationnement identifiées sur la résidence Amourouxl.

- Matérialisation des rappels de Zone 30 sur chaussée rue Plana, Chemin Pelleport,

Chemin Michoun, Chemin Amouroux.

A venir : - Remise en état des deux plateaux ralentisseurs rue Roubichou et mise en conformité des traversées piétonnes chemin Michoun

- Installation d'un Kiosque commerçant Square Tonelli prévue le 23 mai.

- Elargissement du tourne à gauche de la route d'Agde vers le chemin des Argoulets (été)

- Passerelle de Gabardie en cour de réalisation, aménagement d'accompagnement de voirie programmé au second semestre

Questions / Réponses :

Question 1 : La pose d'un feu tricolore est elle prévue au niveau de la traversée piétonne située entre l'école élémentaire et la Maison de quartier Amouroux ?

Réponse : non cette opération n'est pas prévue, le plateau ralentisseur sera repris.

Question 2 : Serait-il possible d'améliorer l'éclairage au niveau de la traversée ?

Réponse : Cette demande est prise en compte

Question 3 : Est-ce que des moyens ont prévus pour empêcher les rodéos rue Chambéry ?

Réponse : Cette demande est prise en compte

Question 4: Est-ce que des aménagements sont prévus pour améliorer le carrefour rue Plana/Avenue J.Chaubet ?

Réponse : Laurent Lesgourgues indique que des pistes de solutions sont à l'étude, l'objectif étant de gagner environ 300 véhicules par heure.

Question 5 : Serait-il possible de prévoir la pose de ralentisseurs avenue de la Roseraie, et des corbeilles sur le square Tonelli ?

Réponse : Ces demandes sont prises en compte.

5) Présentation du calendrier des animations de quartier (voir Diaporama)

Il apparait que de nombreuses animations et temps de convivialité sont organisés sur le quartier mais que ces derniers ne font pas suffisamment l'objet de communication.

Ainsi un calendrier des animations organisées par les acteurs contribuant au projet coordonné de quartier a été élaboré. Il sera prochainement diffusé aux membres du fichier contact.

6) Présentation du foyer Habitats Jeunes et du Forum Emploi (voir Diaporama)

Cette structure implantée à proximité immédiate de la station de Métro Jolimont propose un hébergement temporaire pour les 18-30 ans.

Un Espace Accueil Information Orientation propose un accompagnement à la recherche d'emploi, sans limite d'âge, et complète ainsi l'offre proposée par Pole Emploi.

Le forum emploi, organisé en partenariat avec la Politique de la Ville dans le quartier, comprend une trentaine d'exposants pour cette cinquième année, qui proposent des offres d'emplois et d'autres services grâce aux partenariats locaux (Ex : association Reflet 31 peut mettre à disposition des tenues vestimentaires pour soigner une présentation à l'occasion d'entretiens de recrutement).

Les nouveaux partenaires locaux souhaitant s'impliquer dans ces actions sont bienvenus.

7) Présentation de l'association le Refuge (voir Diaporama)

L'association, reconnue d'utilité publique, forte de ses 13 000 adhérents, accueille les personnes âgées de 18 à 25 ans, victimes de rejet familial en raison de leur orientation sexuelle. Elle accompagne et héberge ces jeunes gays, lesbiennes et personnes transidentitaires en situation d'errance et en rupture familiale. Cette association reçoit des financements de la Mairie et gère des appartements que la collectivité lui a mis à disposition permettant à ces jeunes de faire face à leur rupture familiale et de bénéficier d'un accompagnement..

Afin de répondre à un besoin important pour la vie de ces jeunes, la collectivité a mis à disposition du Refuge une maison située dans le Jardin Soupetard, au 30 rue Soupetard. Rénovée par la Mairie en 2018, elle leur permet d'avoir une « base » au quotidien. Un lieu d'accueil de jour contigu va prochainement être construit dans l'enceinte de cette maison. Un contact d'urgence est accessible 24h/24 et 7j/7 joignable au 06 31 59 69 50,

Le Refuge propose des interventions en milieu scolaire, et toute action de prévention permettant de lutter contre l'homophobie et ses conséquences (conduites addictives et à risque...).

Question 1 : Proposez-vous des interventions en milieu scolaire pour les plus petits ?

Réponse : pas encore, cependant nous pouvons renvoyer les parents en attente de réponses spécifiques vers l'association Contact, qui est partenaire du refuge.

Question 2 : Comment faites vous face aux baisse de subventions ?

Réponse : Laurent Lesgourgues indique que les associations LGBTQI et de santé ne sont pas confrontées aux baisses de subvention de la collectivité. Les subventions sont "sanctuarisées".

8) Actions Jeunesse à Soupetard

L'un des objectifs de la Politique de la Ville est de réduire les inégalités. Le quartier prioritaire Soupetard comprend 2000 habitants dont le revenu médian est inférieur à la moyenne.

-Une commission jeunesse a récemment été créée, ayant pour objectif de décliner des actions concrètes en faveur de ce public.

-6 projets portés par des associations à destination des jeunes sont financés cette année.

-Découlant du constat du manque d'offre pour les 16-25 ans, un projet lieu initiative jeunesse est en train de voir le jour. Aussi, la Mission Accueil Jeunes proposera prochainement une expérimentation en lien avec le CRIJ pour mutualiser les savoir-faire. Ce lieu ressource proposera un accompagnement pour la construction de projets avec l'aide d'animateurs ainsi que des sorties. L'idée est d'inciter les jeunes à mener des actions.

-Le centre social Soupetard propose actuellement diverses offres (voir diaporama) : un accueil pré-ados, ados, un projet jeunes avec la junior association (anciens adhérents issus de l'association Aden's), projet « d'ici et ailleurs », sorties etc... Le centre social travaille en partenariat avec diverses structures du quartier.

-Une commission parentalité a été mise en place et décline des actions concrètes pour répondre à certains besoins identifiés.

-Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Ce projet à dimension nationale est destiné à des enfants qui habitent des quartiers prioritaires de la ville n'ayant jamais eu de pratique musicale. Sur Toulouse et sa région, en partenariat avec l'Orchestre National du Capitole de Toulouse, une première édition sur trois ans du projet va débuter à la rentrée scolaire 2019. 3 groupes toulousains de 15 enfants âgés de 7 à 12 ans constitueront le futur orchestre philharmonique. Un groupe va travailler dans le Centre d'Animation de Soupetard. Les enfants seront issus des quartiers Soupetard La Gloire.

Question 1 : Est-ce que les limites des quartiers prioritaires ont les mêmes limites que les écoles ?

Réponse : non les découpages ne sont pas les mêmes. Le groupe scolaire Soupetard n'est pas classé en Réseau d'Éducation Prioritaire.

Question 2 : Un membre du Conseil Citoyen, explique que le lieu initiative jeunesse sera installé dans le point information quartier qui accueille actuellement le Conseil Citoyen. Elle fait part de son mécontentement et explique qu'elle perçoit cela comme une manœuvre politique visant à remettre en question les futures activités de cette instance.

Réponse : plus de 10 créneaux de relogement ont été proposées au conseil citoyen, j'attends votre réponse pour trouver la meilleure solution. A noter que l'ensemble des lieux sont dans le quartier et que des créneaux sont également proposés le week-end. Le point information quartier Soupetard n'a jamais été dédié exclusivement au conseil citoyen c'est un local qui a vocation à accueillir des activités pour le quartier. Étant donné le besoin au niveau jeunesse, partagé par l'ensemble des acteurs du territoire, y compris par le Conseil Citoyen j'ai décidé de prioriser la création d'un nouveau service public à destination des jeunes du quartier, ce qui n'empêche en aucun cas au Conseil Citoyen de continuer à travailler.

Par la suite, un autre membre du Conseil Citoyen nous rappellera qu'une intervention individuelle n'engage que la personne qui la formule et non l'ensemble du Conseil Citoyen.

9) « Dessine-moi Toulouse » Lauréat site Halles Amouroux (voir Diaporama)

L'équipe présente le projet urbain innovant "Cousu main" pour imaginer la ville de demain sur le site historique des Halles Amouroux.

Le lauréat exprime sa volonté forte d'ouvrir rapidement les halles au public, afin de prévoir des occupations temporaires de type culturelle, cinématographique.

Le site étant toujours occupé par les décors du théâtre du Capitole (pour encore 3 années au moins), des contraintes sont donc à prendre en compte avant de prévoir une ouverture.

L'idée est de conserver la Halle artisanale, de retravailler l'architecture et d'y installer à terme des ateliers artisanaux.

Le projet cousu main, basé sur de l'artisanat, permet la présence d'artisans issus de différents domaines (menuisiers, ébénistes...). Les objectifs principaux étant de valoriser les métiers manuels et de ramener de l'artisanat en ville. Ces artisans pourront aider les habitants à aménager leurs logements.

Une démarche « d'aller vers » les principaux acteurs du quartier a déjà été entreprise et va se poursuivre afin d'intégrer certains besoins et attentes sur ce projet qui reste à affiner.

Ainsi, un travail de concertation doit être mené autour des questions d'accès au site, prévision de la fréquentation du site : activités diurnes/nocturnes/résidentielles/liées à l'emploi, connexions au quartier, différents types d'accès au site/mobilité, usage de la tour de montage...

Un groupe de travail sera prochainement engagé avec la collectivité pour lever certaines interrogations : déménagement des décors du Théâtre du Capitole, levées de doutes sur une éventuelle contamination du site, capacité d'accueil des écoles, intégration du tissu associatif local

Le Maire de quartier souligne l'importance d'avoir une dynamique économique dans le quartier, notamment pour avoir des commerces car l'équilibre est fragile. La collectivité se fait accompagner par la chambre régionale des métiers de l'artisanat. L'objectif est de pérenniser les activités artisanales qui pourront intégrer le site en diversifiant l'offre professionnelle.

Une réunion de présentation dédiée sera organisée courant juin à Amouroux. Le calendrier et le rôle de chaque acteur associé au projet seront plus largement abordés.

Question 1 : Quelle est la surface de la Halle ?

Réponse : 1500m² avec possibilité de gagner de l'espace en hauteur. Cela permet à des personnes qui souhaiteraient lancer une activité de se projeter sachant qu'il y aura du travail dans leur domaine.

Le maire de quartier remercie l'ensemble des participants.

Fin de la réunion à 22h40.